

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 2-1825 rév. 10**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

EUROPE QUALITE RHONE ALPES

N° SIREN : 349975557

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

MASSE ET VOLUME / MASSE**MASS AND VOLUME / MASS**réalisées par / *performed by :***EUROPE QUALITE RHONE ALPES****35 RUE CONDORCET****PARC TECHNOLOGIQUE NORD****38090 VILLEFONTAINE**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr).

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr).

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

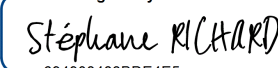
Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Valid from* : **17/02/2026**
Date de fin de validité / *Valid until* : **31/03/2027**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
Pole manager - Physics-Mechanics,

Stéphane RICHARD

DocuSigned by:

694908483BDE4E5...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 2-1825 Rév 9.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 2-1825 Rév 9.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 2-1825 rév. 10

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**EUROPE QUALITE RHONE ALPES
35 RUE CONDORCET
PARC TECHNOLOGIQUE NORD
38090 VILLEFONTAINE**

Dans son unité :

- LABORATOIRE DE MASSE

Elle porte sur : voir pages suivantes

MASSE ET VOLUME / MASSE / Masse étalon							
Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation	
Masses Poids	Masse conventionnelle	1 g ■	0,10 mg	Méthode interne n° PEMA 1000	Masse de travail du laboratoire Comparateur de résolution de 10 µg Deux comparaisons EMME	En laboratoire	
		2 g ■	0,12 mg				
		5 g ■	0,16 mg				
		10 g ■	0,20 mg				
		20 g ■	0,25 mg				
		50 g ■	0,30 mg				
		100 g ■	0,50 mg		Masse de travail du laboratoire Comparateur de résolution de 0,10 mg Deux comparaisons EMME		
		200 g ■	1,0 mg				
		500 g ■	2,5 mg				
		1 kg ■	5,0 mg				
		2 kg ■	10 mg				
		5 kg ■	25 mg				
		10 kg ■	50 mg				Masse de travail du laboratoire Comparateur de résolution de 1 mg Deux comparaisons EMME
		20 kg ■	0,10 g				

■ valeur ponctuelle

CONDITIONS PARTICULIERES :

Ces incertitudes ne sont valables sur la masse conventionnelle que si la masse volumique de la masse à étalonner est comprise entre $7\,000\text{ kg} \cdot \text{m}^{-3}$ et $9\,000\text{ kg} \cdot \text{m}^{-3}$ et que la masse volumique de l'air ne s'écarte pas de plus de 6 % autour de $1,2\text{ kg} \cdot \text{m}^{-3}$.

Pour les masses ayant une valeur nominale intermédiaire aux valeurs citées dans le tableau, l'incertitude est celle de la masse immédiatement supérieure.

Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

MASSE ET VOLUME/ MASSE / Instruments de Pesage à Fonctionnement Non automatique						
Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation
Instrument de pesage à fonctionnement non automatique	Masse conventionnelle	De 0 à 15 kg	$1,5 \times 10^{-6} \times M$	Méthode interne n° PEMA 2610	Par pesée d'étalons de masse Etalons de masse de classe au moins égale à E2	Sur Site
		De 0 à 35 kg	$5,0 \times 10^{-6} \times M$		Par pesée d'étalons de masse Etalons de masse de classe au moins égale à F1	
		De 0 à 60 kg	$1,5 \times 10^{-5} \times M$		Par pesée d'étalons de masse Etalons de masse de classe au moins égale à F2	

Avec M la masse nominale

Portée FIXE : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95%.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **17/02/2026** Date de fin de validité : **31/03/2027**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 2-1825 Rév. 9.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr